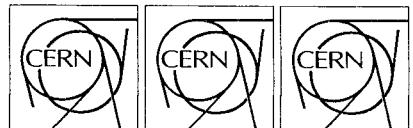


bulletin



Week Monday 20 February

no 8/95

Semaine du lundi 20 février

Incident at the PS

On the morning of 13 February it was discovered that electronic components had been taken out of the control system of two of the Organization's accelerators, the Proton Synchrotron (PS) and the PS Booster (PSB).

Approximately 1200 electronic components which are indispensable for the running of the accelerators had been removed. However it would appear that not all of these modules have been taken off the CERN site. It is important to underline that this incident represents no danger to either people or material.

It is clear that the person who carried out these actions had access to the zones where the damage was done. As is the case for all CERN Staff he was able to move around freely in his place of work.

An internal enquiry has been set up to establish circumstances of this incident and the consequences for the running schedule of the accelerators. CERN is an international organization sited on the Franco-Swiss border and the enquiry is now in the hands of the French and Swiss police and judicial authorities.

Incident au PS

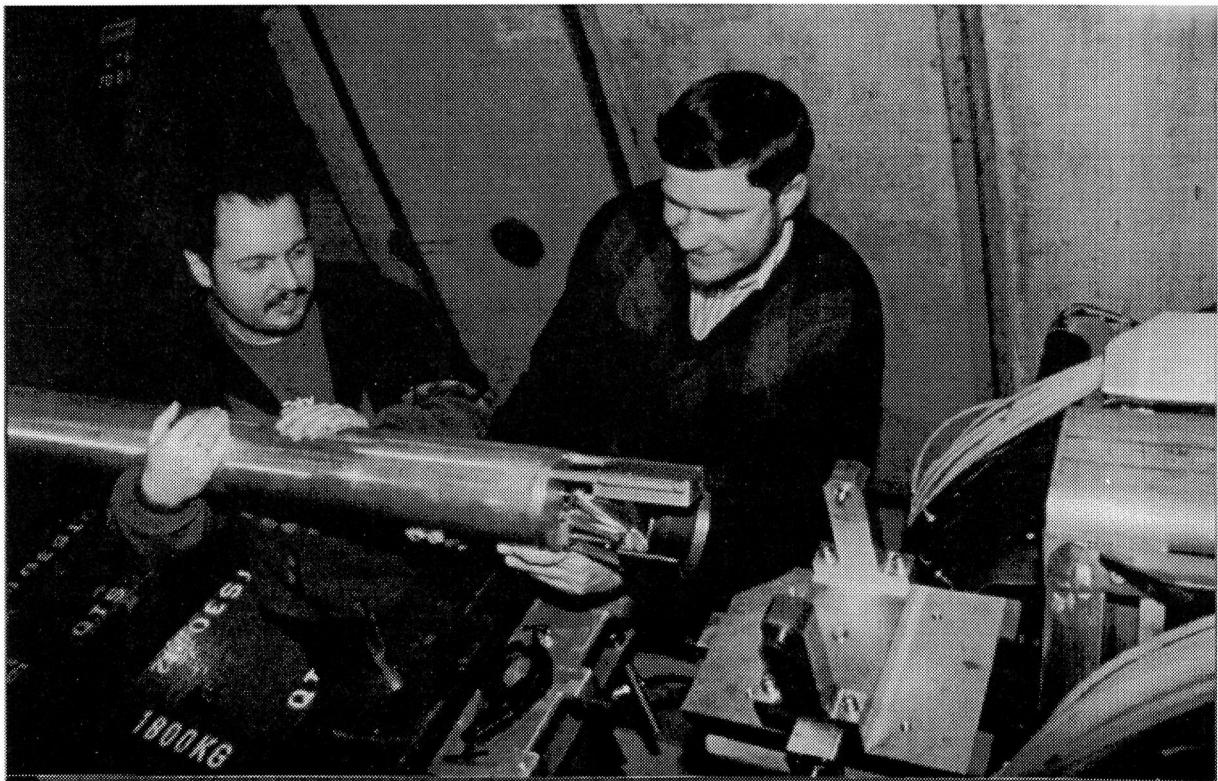
Il a été constaté le lundi 13 février que des modules électroniques avaient été retirés des systèmes de commande de deux des accélérateurs de l'Organisation, le synchrotron à protons (PS) et le synchrotron injecteur (PSB).

Environ 1200 modules électroniques indispensables au fonctionnement de ces accélérateurs ont été subtilisés. Toutefois, il ne semble pas que tous ces modules aient été emportés à l'extérieur du CERN. Il est important de souligner que l'incident ne présente aucun danger ni pour les personnes ni pour les biens.

Manifestement la personne qui a effectué cet acte avait accès aux zones où les dégâts ont eu lieu. Comme tout membre du personnel du CERN il pouvait circuler librement sur son lieu de travail.

Une enquête interne est en cours pour établir les circonstances de cet incident et les conséquences sur le programme d'opération des accélérateurs.

Le CERN est une organisation internationale située à cheval sur la frontière franco/suisse, l'enquête est donc du ressort des autorités de police et de justice françaises et suisses.



André Coin of the Remote Handling Section and Michael Dröge of CP LEAR with the manipulator and the retrieved piece of shielding.

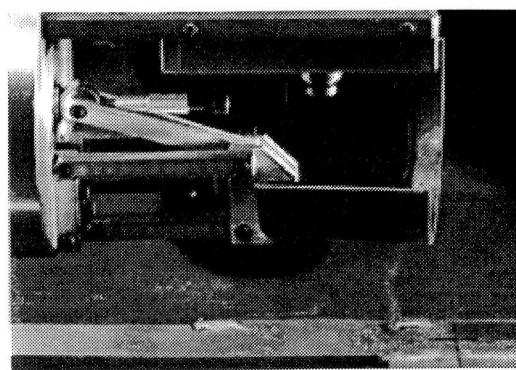
André Coin, de la Section Télémanipulateur, et Michael Dröge, de l'expérience CP LEAR, avec le télémanipulateur et l'élément de blindage récupéré.

LONG ARM OF THE LEAR

CERN's Remote Handling Section, working closely with the CP LEAR team have retrieved a piece of electromagnetic shielding which had been left in the heart of the CP LEAR detector. The component was left inside the detector during the extraction of CP LEAR's Micro-Chamber after the 1994 data-taking period. It was wedged between the target extraction tube and the suspension system of the inner proportional chamber. The shielding did not impede further data taking, as it was outside the solid-angle of the detector. However extraction was considered necessary before new data-taking in 1995.

Reaching the piece of shielding was not straightforward as it was right in the centre of the experiment's solenoid. The only access available was from either end of the solenoid - a distance of about 4.5m through the 150mm wide beam passage. Improving access by stripping down the experiment was not possible within the shut-down timetable.

CP LEAR's Michael Dröge contacted the remote handling section after seeing a demonstration of the Mantis remote intervention vehicle at the CERN 40th Birthday celebration. The Remote Handling Section, which is part of MT division, proposed to design and build a special manipulator for the task and to build a mock up of the inside of the experiment in order to demonstrate the equipment and procedures before carrying out the actual retrieval.



Close-up

LEAR A LE BRAS LONG

La Section Télémanipulateur du CERN a récupéré, en collaboration étroite avec l'équipe de l'expérience CP LEAR, un blindage électromagnétique qui était resté au coeur du détecteur de l'expérience CP LEAR. L'élément avait été laissé à l'intérieur du détecteur lors de l'extraction de la micro-chambre de CP LEAR, après la période de saisie de données de 1994.

Il était coincé entre le tube d'extraction de la cible et le système de suspension de la chambre proportionnelle interne. Le blindage n'aurait pas entravé d'autres saisies de données, car il se trouvait à l'extérieur de l'angle solide du détecteur, mais il a été jugé nécessaire de le retirer avant la nouvelle saisie de données de 1995. Atteindre la pièce de protection n'était pas chose facile, car elle se trouvait exactement au centre du solénoïde de l'expérience. Le seul moyen d'y accéder était de passer par l'une ou l'autre des extrémités du solénoïde et de parcourir le passage du faisceau de 150 mm de

largeur sur une longueur de 4,5 m. Il n'aurait pas été possible de démonter l'expérience pendant la période d'arrêt pour faciliter l'accès.

Michael Dröge, de l'expérience CP LEAR, a pris contact avec la Section Télémanipulateur après avoir vu une démonstration du véhicule d'intervention à distance Mantis lors de la fête du 40^e anniversaire du CERN. La Section Télémanipulateur, qui appartient à la Division MT, a proposé de concevoir et de

The most important consideration during the work was that there should be no damage to the detector during the retrieval operation. The mock up allowed the Remote Handling and Experiment staff to work together to develop the procedure and to fully test the equipment before carrying out the real retrieval operation.

The manipulator produced consisted of a small arm and gripper mounted on one end of a 5m long, 130mm diameter tube, the arm and gripper movements were controlled using mechanical drives from the other end of the tube. A small camera was mounted just above the arm to provide a close up view of the gripper as it picked up the piece. A second camera and light unit was installed from the other side of the experiment to provide a more general view of the process. The retrieval was successfully carried out at the beginning of February and a video recording was made. Those of you who saw (and perhaps tried out) the Mantis remote intervention vehicle during the CERN 40th birthday celebration will be interested to know that Mantis was in use during January helping with some maintenance work on the T9 target station in the Neutrino tunnel.

construire un télémanipulateur spécial pour retirer la pièce et de réaliser une maquette de l'intérieur de l'installation pour éprouver l'équipement et le procédé avant de mener à bien la véritable extraction.

Il s'agissait avant tout de ne pas endommager le détecteur pendant l'opération de retrait. La maquette permit aux personnes de la Section Télémanipulateur et de l'expérience de travailler ensemble à la mise au point de la marche à suivre et de tester pleinement l'équipement avant de passer à l'opération de récupération proprement dite.

Le télémanipulateur produit était constitué d'un petit bras et d'un instrument de préhension montés à une extrémité d'un tube de 5 m de longueur et de 130 mm de diamètre; les mouvements du bras et de la pince étaient dirigés au moyen de commandes mécaniques placées à l'autre extrémité du tube. Une petite caméra était fixée juste au dessus du bras pour fournir un plan rapproché de la pince lorsqu'elle ramasserait l'objet. Un deuxième dispositif comportant une caméra et une source lumineuse était monté de l'autre côté de l'installation pour offrir une vision plus générale de l'opération. Le retrait a été effectué avec succès au début de février et enregistré sur bande vidéo.

Ceux d'entre vous qui ont vu (et peut-être essayé) le véhicule d'intervention à distance Mantis lors de la fête du 40^e anniversaire du CERN apprendront avec intérêt que Mantis a été utilisé en janvier dans le cadre de travaux d'entretien de la cible T9 du tunnel Neutrino.

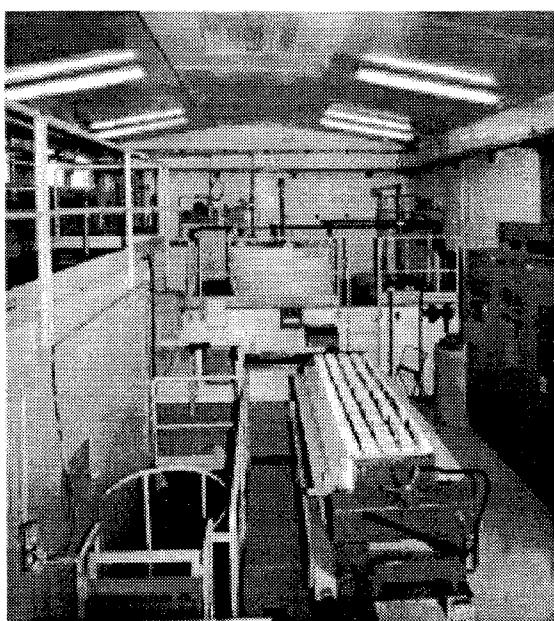
Towards a "cleaner" CERN

The experiments performed at CERN are, by and large, non-polluting. In order nevertheless to build and ensure the proper running of its accelerators, CERN has a large number of laboratories, workshops and production plants which are constantly monitored. Safety is

also a major factor in galvanoplastics (coating items with metal salts), demineralised water production, the storage and distribution of flammable gases, the production of hot water for heating the premises as well as the storage and disposal of special waste.

It is the job of the Technical Inspectorate and Safety Commission (TIS) to provide anyone working at CERN with advice and information to help CERN maintain high safety standards in line with those required in the Member States.

The main products used in the galvanoplastics workshops are mineral acids as well as basic and cyanide solutions. The cyanide and acid baths are therefore strictly separated to limit hazards. The solutions used are treated by specialised firms but CERN has long operated a purifying station in which the rinsing water is treated by precipitation of the heavy metals followed by filtering. A replacement programme has been established following the ban on CFCs (chlorinated fluorocarbons), which is also applied to PCBs (polychlorinated



CERN's
purifying station.

Pour un CERN "propre"

Dans l'ensemble les expériences réalisées au CERN ne sont pas polluantes. Cependant afin de concevoir, de réaliser et d'assurer la bonne exploitation de ses accélérateurs, le CERN dispose de nombreux laboratoires et ateliers ainsi que d'installations de production. C'est à ce niveau que s'exerce une surveillance constante. La sécurité doit être particulièrement assurée en ce qui concerne la galvanoplastie (procédé permettant d'appliquer un dépôt de sels métalliques sur des objets que l'on veut recouvrir), la production d'eau déminéralisée, le stockage et la distribution de gaz inflammables, la production d'eau chaude pour le chauffage des locaux ainsi que le stockage et l'élimination de déchets spéciaux.

La Commission de l'Inspection Technique et de la Sécurité (TIS) a pour mission de fournir à toute personne travaillant au CERN des conseils et des informations afin que le CERN maintienne des standards de sécurité élevés conformes à ceux en vigueur dans les Etats membres. Dans les ateliers de galvanoplastie, les principaux produits utilisés sont des acides minéraux ainsi que des solutions basiques et cyanurées. On a donc instauré, afin de limiter les risques, une stricte séparation des bains de cyanure et d'acides. Les solutions usées sont traitées dans des maisons spécialisées mais le CERN dispose depuis longtemps d'une station de détoxication des eaux de rinçage dans laquelle elles sont traitées

Station d'épuration
du CERN.

biphenyls). To protect water resources, the pH and temperatures are constantly measured. Special waste is not neglected, either; examples here are the recovery of chemicals and the salvaging of dead batteries.

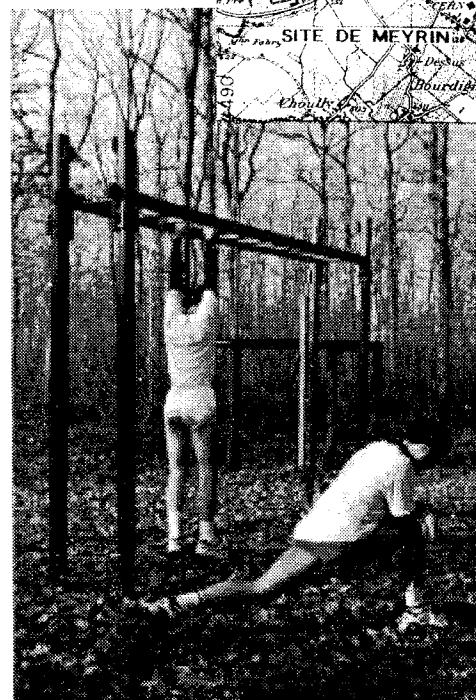
par précipitation des métaux lourds puis filtration. Suite à l'interdiction des CFC (chlorofluorocarbone), un programme de remplacement a été mis en place, il en est de même pour les PCB (polychlorobiphenyl). Dans le cadre de la protection des eaux, des mesures de pH et de températures sont continuellement effectuées. Les déchets spéciaux ne sont pas laissés pour compte, on citera en exemple le service de récupération des produits chimiques ainsi que le ramassage des piles usées.

Healthy Living

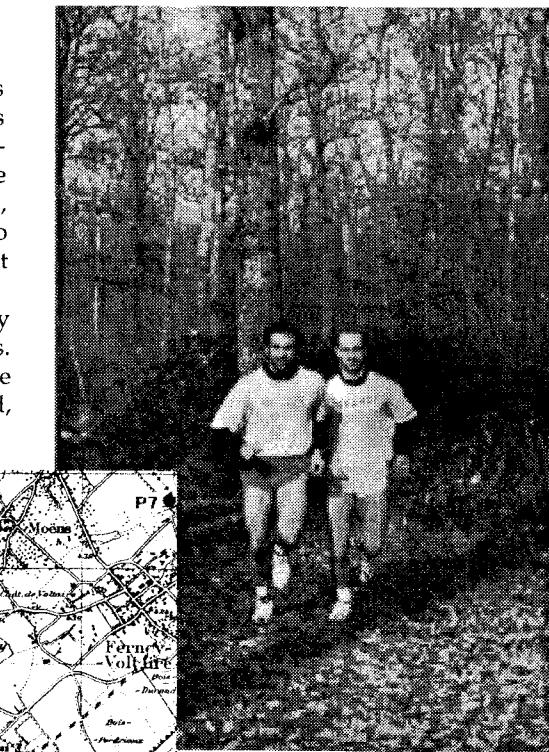
You have to be fit to ski well and avoid ending up in hospital! The "Parcours de santé" in the Bois de Serves is the perfect method to build up your fitness level. The wood, which is on your left on the road to Prévessin, has a clearly-marked 2.5 km trail with about twenty five different exercises dotted along the path. This exercise equipment includes steps, parallel bars, chin-up bars, gymnastic rings, ladder bars and a beam. Each is clearly marked with how to do the exercise, how many repetitions are appropriate, and is positioned at different heights suitable for all the family, including children.

The wood is particularly beautiful, quiet and clean, and is a haven for many rare birds, including blackcaps, whitethroats, goldcrests and long-tailed tits. It is well-drained, and further improvements to the path will be finished by the spring. Parking is available in the first road on the left off the Prévessin road, the Route de L'Europe.

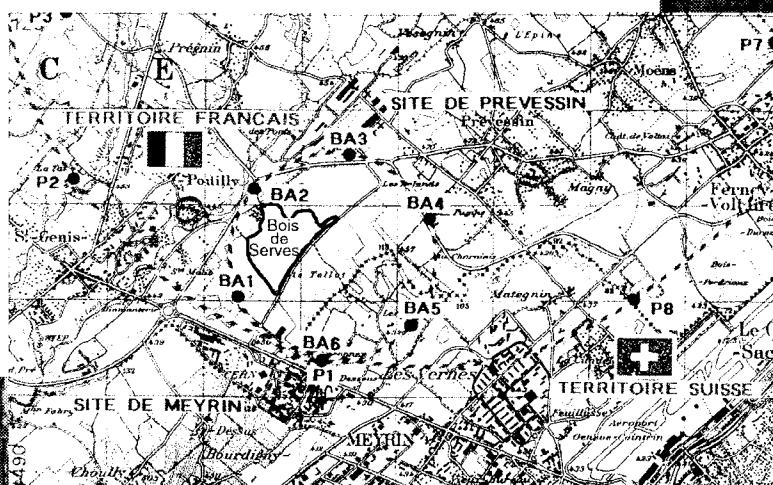
Fight the flab...



Geographic situation of Bois de Serves



Garder la forme...



Situation géographique du Bois de Serves

Vivre sainement

Pour bien skier, et limiter les risques d'accidents, il faut être en bonne forme physique ! Le "Parcours de santé" du Bois de Serves sera parfait pour vous remettre en condition. Ce bois, situé à gauche de la route menant à Prévessin, est parcouru par un sentier bien marqué, de 2,5 km, où s'échelonnent quelque vingt-cinq appareils destinés à divers exercices. Parmi les agrès comptent des marches, des barres parallèles, des barres fixes, des anneaux, des espaliers et une poutre. Il est clairement indiqué sur chaque engin comment pratiquer l'exercice et combien de fois les mouvements doivent être répétés; les appareils sont disposés à différentes hauteurs de manière à convenir pour toute la famille, y compris les enfants.

Le bois, particulièrement beau, calme et propre, est le refuge de nombreux oiseaux rares, dont des fauvettes à tête noire, des grisettes, des roitelets huppés et des mésanges à longue queue. Il est bien drainé et le sentier aura encore été amélioré pour le printemps. Un parc de stationnement se trouve sur la route de l'Europe, la première qui part sur la gauche de la route de Prévessin.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

COMMISSION PARITAIRE CONSULTATIVE DES RECOURS

La Commission paritaire consultative des Recours s'est réunie pour examiner les recours introduits par Monsieur Jean SCHEURER contre, d'une part la redistribution de ses attributions professionnelles, d'autre part l'évaluation de ses fonctions.

L'intéressé n'ayant pas formulé d'objection, les recommandations de la Commission et la décision définitive du Directeur général sont portées à la connaissance du personnel, conformément à l'Article R VI 1.11 du Règlement du Personnel.

Ces documents seront donc affichés aux tableaux du Bâtiment de l'Administration (No 60) du 17 février au 3 mars 1995.

Division du Personnel
Tél. 4128

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

JOINT ADVISORY APPEALS BOARD

The Joint Advisory Appeals Board was convened to examine the appeals lodged by Mr Jean SCHEURER, against on the one hand the redistribution of his professional duties, and on the other hand the evaluation of his post.

As the appellant has not objected, the recommendations of the Board and the final decision of the Director-General are brought to the notice of the personnel in accordance with Article R VI 1.11 of the Staff Regulations.

The relevant documents will therefore be posted on the notice boards of the Administration Building (No 60) from 17 February to 3 March 1995.

Personnel Division
Tel. 4128

SEMINARS SEMINAIRES

Tuesday 21 February

TECHNICAL PRESENTATION

at 10.00 hrs – CN Auditorium, bldg 31/3-005

Purify, PureCoverage and Quantify presentation

by Joachim FISCHER / Strategic Account Manager & Herbert KOLLER / Sales Engineer, Pure Software

Part 1 : General presentation by J. Fisher

a) Company profile :

Core Values and Beliefs, Purpose, Mission, Organization.

b) Quality Software Market :

What is Quality of Software? Where does it start? What are the main Quality issues in Software Development?
What trends do we recognize?

c) The Purify'd Partner Program : surprise!!

Part 2 : Demonstrations by H. Koller

- a) Purify, a run-time and memory error detection tool for C/C++ programs.
- b) PureCoverage, a code coverage improvement product for C/C++ programs.
- c) Quantify, a profiler for C/C++ programs.
- d) Surprise!!

Part 3 : Purify your own code, bring your own program, executable or whatever is written in C or C++ and have it purified.

Organizer : S. Cannon / CN / 5036

Wednesday 22 February

TECHNICAL PRESENTATION

at 09.30hrs – Auditorium

Ultra high density PCB (DYCOstrate)

by Würth Elektronik GmbH (D) represented by Elektron AG (CH)

Subject : new production method of printed circuits with dimensions of 4 mils and with diameters of the drill holes of 3 mils (1 mil = 1/1000 ")

Application field: PCB's, requiring a higher efficiency of the surface

Language : English

Information : M. Diraison / FI-A / 4585

Wednesday 22 February

THEORETICAL SEMINAR

at 14.00 hrs – TH Conference Room

The age of the Universe

by D. SCHRAMM / University of Chicago

The seminar will focus on the current controversy regarding the age of the Universe. In particular, the various methods for estimating the present age will be discussed with their intrinsic assumptions and uncertainties. It will be shown that nucleochronology (radioactive dating) puts a reliable lower bound at 10 Gyr (with the age of the Earth firmly determined

as 4.6 ± 0.1 Gyr). It will also be shown that the ages of the oldest stars (globular clusters) result in age estimates that can range from 10 to over 20 Gyr. These firm age estimates will be compared with dynamical estimates from Hubble constant determinations. At present, there is sufficient uncertainty that an $O = 1, \Lambda = 0$ Universe cannot be excluded.

Thursday 23 February

TECHNICAL PRESENTATION

at 10.00 hrs – CN Auditorium, bldg 31/3-005

Client/server solutions from Dansk Data Elektronik A/S

by A. ANDERSEN, T. MORSING & S.K. JAKOBSEN

DDE's product portfolio includes comprehensive client/server applications, multi-CPU Unix database servers, training, consultancy, system integration, & project management services.

Agenda :

- 1. Presentation of the company DDE (A. Andersen, 20 min)
- 2. Presentation of the CMS (T. Morsing, 20 min)
- 3. Presentation of the Supermax EDA (S.K. Jakobsen, 20 min)

Supermax CMS is an advanced colour graphic based control and monitoring system which offer the newest, most easily operated system on the market. Supermax CMS is a real client/server application which gives you the highest degree of flexibility when it comes to capacity of the system, the number of workstations and their actual placement. Selection of the standardised basic software (UNIX, Motif, TCP/IP, XWindows, Oracle, DataViews) gives you the flexibility needed today. The foundation for Supermax CMS is therefore, a strong combination of future proof technology, flexibility and price/performance.

Supermax EDA is a powerful and flexible integrated CAE, CAD and CAM system for the Electronics Industry. It consists of Supermax E-CAD, an integrated Printed Circuit Board layout solution (IPL) with Hybrid, Polymer Thick Film and Multi Chip Module capabilities and the full suite of Viewlogic tools for Schematic Design, VHDL Synthesis and Digital, Analog and Mixed Mode simulation.

Supermax E-CAD also integrates to third party industry standard tools such as Cooper & Chyan Technology shape based autorouting and placement products, Quantic Laboratories Signal Integrity and EMC analysis and simulation products, as well as the CAE tools from Mentor Graphics and Cadence Design Systems.

Organizer : S. Cannon / CN / 5036

Vendredi 24 février

PRESENTATION TECHNIQUE

à 09h00 hrs – Amphithéâtre CN, bât. 31/3-005

Systèmes d'Information Visuelle (SIV) et gestion de patrimoines

par Cap Gemini Sogeti (CH)

La gestion des informations relatives à un patrimoine est longtemps restée confinée à l'exploitation, en simultané ou non, de deux dimensions au demeurant complémentaires voire indissociables : une *dimension attributive* appréhendée au travers du concept-outil de Système de Gestion de Bases de Données (SGBD), et une *dimension graphique et spatiale* privilégiant la conception et la représentation graphique des objets à gérer, à travers le concept-outil de Dessin Assisté par Ordinateur (DAO). Une gestion efficace des informations patrimoniales passe donc par la définition de concepts

nouveaux capables d'appréhender et d'exploiter de manière indissociable les aspects graphiques et visuels inhérents aux objets gérés et les aspects attributifs indispensables à la planification. Nous proposons d'exposer nos réflexions et expériences concernant la mise en place et l'intégration de ce nouveau type de concept pour la gestion et la planification patrimoniale.

Langue : français

Renseignements : M. Diraison / FI-A / 4585

Friday 24 February

MEETING ON PARTICLE PHYSICS PHENOMENOLOGY

at 14.00 hrs – TH Conference Room

Hadronic contributions to the effective fine structure constant $\alpha(M^2_z)$ and to $g-2$ of the leptons

by F. JEGERLEHNER / PSI, Villigen

Monday 27 February

DETECTOR SEMINAR

at 11.00 hrs – ECP Conference Room, bldg 13/2-005

Digital Readout Signal Processing

by Sami J. INKINEN / CERN-ECP

The next-generation detectors pose new challenges to the signal processing operations performed in the readout chain. The acquired signals are corrupted by coloured noise components with Gaussian and exponential distributions, sample timing jitter and pulse time-domain superpositions. The digital filters which extract the basic features of pulses produced by traversing particles should give precise results in the presence of these artefacts and possess a feasible hardware implementation. This presentation reviews basic digital filter types – both linear and nonlinear – and compares their performance in typical readout applications. The topics discussed include the Finite Impulse Response (FIR) linear filter and Order Statistics (OS) -based nonlinear filters as well as their optimization using a training approach. These filters are then applied to pulse amplitude extraction, to pulse finding process and to signal base line estimation. The main emphasis is on modern signal processing methodology and on filter selection and optimization strategies, using signal artefact analysis and implementation requirements as the primary specifications.

Wednesday 1 March

COMPUTING SEMINAR

at 16.00 hrs – CN Auditorium, bldg 31/3-005

Installation and Use of an MPP, the Meiko CS-2

by P. CALAFIURA, R. HAUSER & B. PANZER /
CERN-CN

Organiser : D. Kemp / CN

Jeudi 2 mars

PRESENTATION TECHNIQUE

10h00 -16h00, bât. 17/1-007

Pompes à vide, appareils de mesure, spectromètre de masse

par Leybold AG (CH/D)

Produits présentés : pompes turbomoléculaires dernière génération, pompes cryogéniques, appareils de mesure du

vide, détecteurs de fuite, vannes à vide, éléments de construction, spectromètre de masse.

Application : accélérateurs et différents laboratoires d'expériences.

Langue : français

Renseignements : M. Diraison / FI-A / 4585

POUR INFORMATION / FOR INFORMATION

UNIVERSITE DE GENEVE

Département de physique nucléaire et corpusculaire
24, quai Ernest-Ansermet
1211 Geneva 4
Tél. 022 702 6273
Fax 022 781 2192

Mercredi 22 février

SÉMINAIRE DE PHYSIQUE CORPUSCULAIRE

à 17.00 h – Auditorie Stückelberg

**ICARUS : Etude des neutrinos et
de la stabilité de la matière**

par Jean-Pierre REVOL / CERN

La Collaboration ICARUS a développé un nouveau type de détecteur, à savoir une véritable chambre à bulles électronique qui devrait permettre d'avoir accès à un très vaste programme de physique complémentaire à celui du LEP et du LHC et comprenant :

- l'étude de la stabilité de la matière baryonique
- l'étude des neutrinos solaires
- l'étude des neutrinos atmosphériques
- l'étude de neutrinos créés au CERN et observés à 730 km de là, dans le tunnel du Gran Sasso,
- l'étude des neutrinos provenant de supernovae dans notre galaxie et peut-être aussi de l'ensemble des supernovae passées.

La technique expérimentale ainsi que le programme de physique seront présentés.

EDUCATION *SERVICES* *EDUCATIFS*

ACADEMIC TRAINING

Tel. 3127

20, 21, 22, 23 & 24 February

Modern process control

by M. RABANY / CERN-AT

Postponed

LECTURE SERIES FOR POSTGRADUATE STUDENTS

27 & 28 February, 1, 2 & 3 March

11.00 to 12.00 hrs – Auditorium

Ultimate gradient accelerators : physics and prospects

by A. SKRINSKY / INP, Novosibirsk, Russia

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Tél. 5811

Jeudi 23 février

à 13.00 h – Amphithéâtre

Science pour tous

par Rafel CARRERAS

APPRENTISSAGES TECHNIQUES
SERVICES EDUCATIFS

L'APPRENTISSAGE AU CERN
pour les métiers d'électronicien et de laborant en physique

L'apprentissage au CERN est régi par les lois, règlements et contrats en vigueur dans le Canton de Genève.
En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité Suisse (CFC).
7 places au total sont offertes chaque année pour les 2 professions.

L'apprentissage dure 4 ans.

Minima requis pour faire acte de candidature :

1. avoir entre 15 et 20 ans révolus à la date de début de l'apprentissage
2. avoir terminé la scolarité obligatoire
3. avoir un niveau scolaire correspondant à la 9ème à Genève et à la 3ème en France (avec les mathématiques comme branche forte)
4. être ressortissant d'un pays-membre du CERN (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, République Slovaque, Royaume-Uni, Suède, Suisse)
5. a) pour les résidants en Suisse : être ressortissant suisse ou être titulaire d'un permis de séjour
b) pour les résidants en France dans la zone frontalière : être ressortissant suisse ou être enfant de fonctionnaire du CERN.

Sur demande*, les brochures d'informations et les formulaires de candidature seront envoyés aux intéressés dès JANVIER.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **17 mars 1995**

Les candidatures ne seront prises en considération que si elles sont complètes. Des photocopies (pas les originaux) des documents suivants doivent être jointes au formulaire de candidature :

- carte d'identité ou passeport
- toutes les notes scolaires du début du secondaire à l'année en cours, soit : le livret de scolarité et le bulletin scolaire suisses, les bulletins trimestriels français ou autres.

La sélection (test de connaissances, entrevue, stages pratiques) a lieu de MARS à MAI.

Les apprentis sont engagés (contrats signés) au plus tard en JUIN.

L'apprentissage débute le 28 AOÛT.

En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après leur apprentissage.

Pour tout renseignement sur les apprentissages dans d'autres entreprises à Genève, s'adresser à l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle, 6 rue Prévost-Martin, Case Postale 457, 1211 Genève 4 (tél. 022 / 705.01.11).

Informations complémentaires :

Informations sur l'**Apprentissage de Laborant en Physique**, contacter J.-L. Loquet / PE, tél. 767.47.27.

Informations sur l'**Apprentissage d'Electronicien**, ou toute autre information sur les apprentissages techniques au CERN, contacter R. Gay / PE , tél. 767.47.28



A : R.GAY / PE

DE :

Je désire recevoir la documentation sur l'apprentissage de :

Laborant en Physique

Electronicien

R. Gay/PE, tél. 767.47.28 – bâtiment 155/R-016
J.-L. Loquet/PE, tél. 767.47.27 – bâtiment 155/R-040

DÉLÉGUÉS DIVISIONNAIRES À LA FORMATION (DTO)

Veuillez trouver ci-dessous la nouvelle liste des DTOs valable dès le 1^{er} février 1995.

AS	A. Shave
AT/AC	A. Guiard-Marigny
CN	F. Flückiger
DG/DSU	M. Nordberg
ECP	K. M. Storr
FI	S. Lauper
MT	C. Arnaud

DIVISIONAL TRAINING OFFICERS (DTO)

Here is the new list of the DTOs valid as from 1st February 1995.

PE	C. Genier
PPE	L. Griffiths
PS	M. Martini
SL	B. Sagnell
ST	A. Lecomte
TH	A. De Rùjula
TIS	M. Streit-Bianchi

INFORMATIONS GÉNÉRALES GENERAL INFORMATION

COUPURE DE TELEPHONE !

Pendant le week-end des 25 et 26 février 1995, des travaux seront effectués sur le réseau téléphonique du CERN pour adapter le système à de nouvelles exigences. Les lignes individuelles seront brièvement interrompues au cours de cette période. Les téléphones rouges continueront de fonctionner normalement. Pour tout renseignement pendant le week-end, composez le 22 01!

Si cela risque de vous causer trop de dérangement, veuillez vous adresser au service téléphonique, numéro 22 27, 30 94 ou 16 00 15!

H. Brodmann
Tél. 16 00 15 ou 73 13

PHONE SHUTDOWN !

During the weekend of 25 and 26 February 1995 work will be carried out on the CERN telephone network to adapt the system to future requirements. Individual telephones will be shortly interrupted during this period. The red telephones will continue to function normally. For enquiries during the weekend call 2201.

If you foresee a serious inconvenience please contact the telephone service on 2227, 3094 or 160015.

H. Brodmann
Tel. 160015 or 7313

A TOUS LES UTILISATEURS DE L'ATELIER DE POINÇONNAGE ET GRAVAGE

La nouvelle édition 1995 du catalogue des poinçons disponibles vient de paraître. Elle annule et remplace la précédente.
Compte tenu du tirage limité, toute personne intéressée est invitée à prélever sa copie au bâtiment 904/R-B02.

Division MT, Groupe MF

CAMPAGNE DE VACCINATION

Dès le 20 février 1995, le Service Médical du CERN propose de faire des :

RAPPELS de vaccins combinés

ANTITETANIQUES et ANTIPOLIOMYELITIQUES

aux membres du personnel (en particulier les personnes effectuant un travail manuel). Les rappels sont à effectuer tous les 10 ans. Les personnes intéressées peuvent se présenter à :

L'infirmérie (bât. 57, r-de-ch.)

munies de leur carnet de vaccinations.

Pour tout autre renseignement : tél. 3802

Service médical

VACCINATION CAMPAIGN

From 20 February 1995, the CERN Medical Service proposes

BOOSTER SHOTS for TETANUS and POLIO combined

to our personnel (in particular those exposed to manual work). The booster injection for Tetanus-Polio is given every 10 years. Staff who are interested may come to :

the Infirmary (bdg 57, ground- floor)

with their vaccination records if available.

For more information : phone 3802

Medical Service

RAPPEL & CORRIGENDUM

IMPÔT FRANÇAIS

IMPORTANT :

- La Division du Personnel insiste tout particulièrement sur l'obligation pour tous les membres du personnel domiciliés en France, qu'ils soient français ou non-français, de remplir une "Déclaration des Revenus" pour l'année 1994 dans les conditions détaillées ci-après. Les membres du personnel qui n'auront pas accompli cette formalité recevront une lettre de rappel ("mise en demeure") émanant des autorités fiscales françaises.
- La Division du Personnel regrette de ne plus être en mesure d'assurer un service de consultation privée en matière fiscale. Seules seront prises en considération les demandes concernant les questions liées à la part d'impôt remboursable par le CERN. Toute autre demande devra être adressée aux services extérieurs compétents. A ce propos, la Direction générale des Impôts a mis en place divers services minitel (3615 IRSERVICE) et téléphonique (36 67 10 10) à la disposition des contribuables.

I. REMBOURSEMENT DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 1993

La part d'impôt mentionnée comme "Remboursable par le CERN" sur l'avis d'imposition est versée directement par le CERN à la perception/ trésorerie concernée.

- Si vous avez déjà payé cette part remboursable, veuillez en informer par écrit la Division des Finances, Bureau des Salaires.
- Si la mention "Remboursable par le CERN" ne figure pas sur l'avis d'imposition, veuillez en avertir sans délai la Division du Personnel - Tél. 3634/4128.

II. DÉCLARATION DES REVENUS DE 1994

1. GÉNÉRALITÉS

Tous les Membres du personnel du CERN domiciliés en France, qu'ils soient français ou non français, sont tenus de remplir une "Déclaration des Revenus" pour l'année 1994 dans les conditions détaillées aux § 2 et 3.

- La date limite pour envoyer la déclaration est le **jeudi 2 mars 1995** à minuit.
- Normalement, l'administration fiscale envoie un formulaire de déclaration à tout contribuable qui en a souscrit un l'année précédente. Si toutefois vous ne l'avez pas reçu avant le 20 février 1995, il faudra vous en procurer un directement auprès des mairies ou des perceptions. Le CERN ne dispose pas de formulaires de déclaration des revenus.
- Nous conseillons très vivement de conserver une photocopie de votre attestation de salaire, ainsi que du double de votre déclaration.
- Afin de réduire au maximum les risques d'erreur dans la manipulation des formulaires, vous êtes instamment prié de porter la mention "CERN" à droite de votre signature, sur le formulaire "Déclaration des Revenus 1994".

2. MEMBRES DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉS PAR LE CERN

2.1 Membres du personnel français ayant résidé en France en 1994

Les membres du personnel FRANÇAIS qui ont résidé en France en 1994 sont tenus de déclarer leurs revenus, y compris leurs traitements du CERN. A cet effet, la Division des Finances leur fait parvenir, en un seul exemplaire, l'attestation de salaire CERN pour 1994. Toute personne ne l'ayant pas reçue est priée de le signaler au BUREAU DES SALAIRES - Tél. 3904. Cette attestation doit être jointe à la déclaration de revenus.

Le revenu CERN est à indiquer, en francs français, sur le formulaire No 2047, 'Revenus encaissés hors de France' et sur le formulaire No 2042, 'Déclaration des revenus 1994', en face de AJ si c'est vous qui souscrivez la déclaration, de BJ si c'est votre conjoint qui la souscrit (Partie No 1 du formulaire, page 3, rubrique 'TRAITEMENTS, SALAIRES') et non à la rubrique 'CONVENTIONS INTERNATIONALES, FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX, TRAVAIL A L'ETRANGER', (Partie No 8, page 6, PH).

2.2 Membres du personnel non-français ayant résidé en France en 1994

Les membres du personnel NON-FRANÇAIS qui ont résidés en France en 1994, sont tenus de remplir un formulaire de "Déclaration des revenus" même s'ils n'ont pas d'autres revenus que leur traitement du CERN (cela est nécessaire pour qu'il puisse être tenu compte de la situation de famille lors de l'établissement des impôts locaux) :

- Ils n'ont pas à indiquer leur traitement du CERN sur le formulaire de déclaration;
- le cas échéant, ils indiqueront leurs autres revenus dans les cases appropriées;

– Dans tous les cas, ils devront indiquer leur nationalité en portant dans la case “AUTRES RENSEIGNEMENTS” (dernière page du formulaire), la mention : “Fonctionnaire CERN de nationalité”.

Ceux qui, au moment de leur recrutement par le CERN, exerçaient une profession en France et étaient soumis à l’impôt (“résidents permanents”), indiqueront leur traitement du CERN dans la case “CONVENTIONS INTERNATIONALES, FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX, TRAVAIL A L’ETRANGER”, (Partie No 8, page 6, PH). Les attestations de salaire du CERN peuvent être obtenues en téléphonant au Bureau des Salaires, tél. 3904. Le cas échéant, ils indiqueront leurs autres revenus dans les cases appropriées.

3. Membres du personnel non rémunérés par le CERN

3.1 Membres du personnel rémunérés par un organisme sis en France :

- S’ils sont domiciliés en Suisse, les membres du personnel non rémunérés par le CERN mais rémunérés par un organisme français, devront envoyer leur déclaration au Centre des Impôts des Non-Résidents - 9 rue d’Uzès - 75002 Paris, avant le 30 avril 1995 dernier délai.
- S’ils sont domiciliés en France, ils sont soumis au droit commun.

3.2 Membres du personnel résidant en France et rémunérés par un organisme sis hors de France:

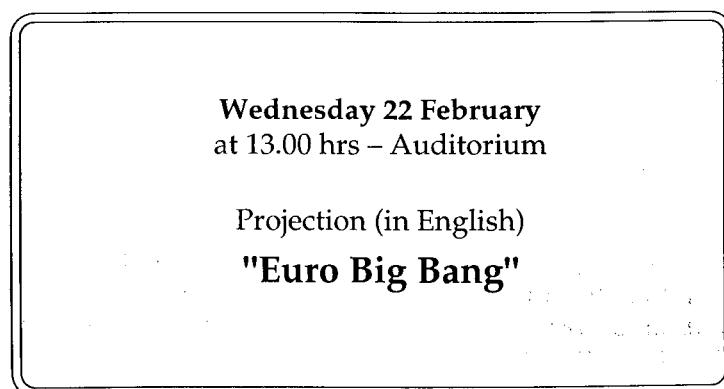
Les membres du personnel qui résident en France et qui ne sont rémunérés ni par le CERN, ni par un organisme situé en France :

- rempliront les pages 1 et 2 du formulaire;
- porteront la mention “CERN” en bas à droite de la première page;
- indiqueront, à la dernière page, dans le cadre “AUTRES RENSEIGNEMENTS” : “attaché non-rémunéré au CERN, de nationalité, rémunéré par (nom de l’organisme payeur)”.

III. MEMBRES DU PERSONNEL IMPOSABLES EN FRANCE, ENTRÉS EN FONCTIONS EN 1994

La procédure des acomptes provisionnels ne s’applique pas à l’impôt frappant les traitements du CERN des membres du personnel entrés en fonctions avant le 1^{er} juillet 1994.

Division du Personnel
Tél. 3634/4128



INFORMATION

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Association
du personnel
CERN

Staff
association
CERN

11 février 1995
original en Anglais

COLLOQUE YORICS SUR LA SITUATION JURIDIQUE DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX NEW YORK, 30 ET 31 JANVIER 1995

YORICS (Yearly Organizing Reunion of International Civil Servants)¹ a organisé un colloque d'experts juridiques comme première étape de son programme visant à modifier les conditions de services actuelles, à la fois ad hoc et démodées, qui mettent les employeurs des fonctionnaires internationaux "presque au-dessus des lois". Alors que le monde des relations entre employeurs et employés a évolué continûment au cours des cinquante dernières années dans le secteur privé et dans le secteur public

¹ voir le Bulletin N° 36/94

national, celui des fonctionnaires internationaux reste encore calqué sur le service public britannique d'avant guerre.

C'est ainsi que les États Membres signent allègrement des Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) définissant les droits des employés, par exemple le droit de négociation collective, mais refusent résolument de les envisager pour les Organisations internationales, se cachant derrière l'immunité accordée à ces Organisations par leurs États hôtes.

* * *

Les experts suivants participaient à la réunion:

Richard Akwei

Ancien Président de la Commission de la Fonction Publique Internationale (ICSC)

Bill Brett

Secrétaire général, Institute of Professionals, Managers and Specialists (IPMS), Londres; Président du Groupe des Travailleurs dans le Conseil de l'OIT, Genève; auteur de *International Labor in the 21st Century*, Londres, European Policy Institute / Epic Books

Hans Engelberts

Secrétaire général, Internationale des Services Publics (ISP), Ferney-Voltaire, France

Jack Howard

Adjoint au Président, American Federation of State, County and Municipal Employees (AFSCME), Washington

Theodore W. Kheel

Modérateur, avocat, Battle Fowler, New York

William Lucy

Président, Internationale des Services Publics (ISP); Secrétaire-Trésorier, American Federation of State, County and Municipal Employees (AFSCME), Washington

Christine Oddy

Députée au Parlement européen depuis 1989; Trésorière, European Parliamentary Labour Party; Membre du Comité du Parlement européen pour les Affaires juridiques et les Droits des Citoyens; a enseigné le Droit au City of London Polytechnic; membre du Royal Institute of International Affairs

Jean-Didier Sicault

Chargé de cours de droit administratif de la fonction publique internationale aux Universités Paris I et Paris II; Avocat à la Cour d'appel de Paris

Paul Szasz

Ancien adjoint du Conseiller juridique des Nations Unies

Georges Vandersanden

Avocat, De Baker and Partners, Brussels - Professeur de Droit à l'Université de Bruxelles

Robert Wallace

Avocat : Wilson, Elser, Moskowitz, Edelman and Dicker, Washington

Witold Zyss

Ancien Président de la FICSA et ancien membre du personnel de l'UNESCO

Étaient aussi présents un observateur du BIT et des représentants d'Associations de personnel ou de Syndicats: FICSA, Groupe de la Banque mondiale, Eurocontrol, Bureau européen des Brevets, Union Syndicale Fédérale, CERN.

Les experts mentionnés plus haut ont conclu leurs délibérations en rédigeant la déclaration suivante :

La Déclaration de New-York sur l'Indépendance et les Droits des Fonctionnaires Internationaux

Le Colloque sur la situation juridique des Fonctionnaires internationaux a été organisé pour examiner les droits fondamentaux et l'indépendance des fonctionnaires internationaux à travers le monde.

Les personnes qui travaillent pour les organisations internationales sont soumises aux Statut et Règlement de ces Organisations et aux principes généraux du droit. L'immunité accordée pour préserver l'indépendance de ces organisations a empêché ces employés de bénéficier de la protection des lois nationales. C'est pourquoi il devrait exister un cadre juridique applicable compatible avec les pratiques modernes de relations du travail qui garantisse à tous les fonctionnaires internationaux due process et une protection équivalente aux droits et aux principes dont ils bénéficiaient sous les lois nationales correspondantes.

En conséquence, afin de protéger les droits et l'indépendance des fonctionnaires internationaux, ceux-ci devraient bénéficier de ce qui suit:

Liberté d'Association

- Les fonctionnaires internationaux devraient avoir le droit de libre association et ce droit devrait inclure celui de former et de rejoindre l'association ou le syndicat de leur choix et de créer des associations internationales de fonctionnaires internationaux.
- Les fonctionnaires internationaux devraient recevoir les moyens d'exercer effectivement ce droit d'association.
- Les associations de personnel ou les syndicats devraient avoir le droit de s'affilier avec d'autres associations ou syndicats internationaux pour former une fédération.

Négociation collective

- Les fonctionnaires internationaux devraient avoir le droit, par l'intermédiaire de leurs associations de personnel ou syndicats, de négocier collectivement leurs conditions d'emploi.
- Les associations ou syndicats de fonctionnaires internationaux devraient avoir le droit de pétition et d'intervention auprès des organes directeurs de leurs Organisations.
- Les fonctionnaires internationaux devraient avoir le droit d'organiser des actions collectives y compris celui de faire grève.

Procédures en bonne et due forme et contrôle juridique

- Les fonctionnaires internationaux devraient bénéficier de procédures en bonne et due forme lors des audiences administratives et des recours.
- Les fonctionnaires internationaux devraient avoir accès à un Tribunal administratif indépendant composé de magistrats et de juristes. Ce droit d'accès devrait inclure ceux de procédure en bonne et due forme, de jugement prompt et équitable, et de procédure orale.
- Ce droit d'accès à un Tribunal administratif devrait couvrir tous les fonctionnaires individuellement, et s'étendre aux associations de personnel et syndicats pour la défense des droits collectifs du personnel.

Protection des Droits fondamentaux.

- Afin que soient protégés les droits fondamentaux de tous les fonctionnaires internationaux, ceux-ci devraient bénéficier des droits découlant des instruments internationaux sur les droits de l'Homme aussi bien que des standards internationaux du travail pertinents tels qu'ils figurent dans les Conventions et les Recommandations de l'OIT relatives aux conditions d'emploi.

Le 1er février, les membres de YORICS présents ont préparé l'ordre du jour de la prochaine réunion de YORICS qui devrait se tenir en avril.

GROUPEMENT DES FRANCAIS

INVITATION AU PERSONNEL FRANCOPHONE

Le Groupement des Français du CERN et les représentants au CERN de l'Association culturelle internationale francophone (ACIF) ont le plaisir de vous inviter à participer à la conférence-débat que donnera le ministre français de la culture et de la francophonie, Monsieur Jacques TOUBON, le samedi 18 février 1995, à 17h.00, au Bureau International du Travail (BIT, 4 route des Morillons, à Genève), Salle II, sur le thème suivant :

"FRANCOPHONIE et MULTILATERALISME"

Cette conférence qui inaugure le cycle "Francophonie et Société", sera suivie d'une réception à laquelle vous êtes chaleureusement convié.

* * *

SEJOUR LINGUISTIQUE DE LONGUE DUREE AUX USA

L'Association Inter-Culture-France a rencontré des responsables du Groupement des Français du CERN afin de présenter les possibilités offertes aux jeunes de 15 à 18 ans pour un séjour d'une année scolaire aux USA.

Ce séjour a pour but d'offrir aux participants les moyens de devenir parfaitement bilingues grâce à une année scolaire passée dans une "High School"; l'hébergement se faisant par l'intermédiaire d'une famille américaine.

Cette expérience, déjà vécue par des enfants de membres du personnel du CERN, a donné des résultats positifs et encourageants.

Nous vous invitons donc à une réunion d'information à laquelle assisteront des responsables d'Inter-Culture qui répondront à toutes vos questions.

Cette réunion aura lieu le:

**Jeudi 9 mars 1995, à 17h30
Bâtiment 61, Salle B
(à côté de la Salle du Conseil)**

CLUBS

PHOTO-CLUB



PROJECTIONS DE DIAS

ISRAËL
par A. Van Praag
Mercredi 22 février à 17h45
Salle des Clubs

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU PHOTO-CLUB
Mercredi 8 mars à 17h45
Salle des Clubs



YOGA

EUTONIE

Suite à la séance d'information sur l'Eutonie Florence Laederach, eutoniste, professeur de danse et rythmicienne, donnera une série de 15 cours à partir du lundi 27 février 1995.

Le prix de ces 15 séances a été fixé à 150 CHF auquel il faudra ajouter 5 CHF de cotisation au club de Yoga du CERN.

Les participants déjà inscrits à un cours de Yoga ne repaiерont pas cette cotisation.

Si des personnes n'ayant pu assister à la séance d'introduction du lundi 6 février désirent connaître cette démarche occidentale de conscience corporelle, elles pourront participer gratuitement à une de ces 15 leçons.

Les cours auront lieu dans la salle des clubs de l'Association du Personnel, près du restaurant No.2, Bat. 504.

Pour de plus amples informations contacter A Perrelle/ECP au 2406.



SKI CLUB

Dimanche : le cours du 29 janvier, qui a été annulé en raison des mauvaises conditions météorologiques sera donné le **dimanche 5 mars**, à **Villars - Suisse**. Les personnes qui ne pourraient pas participer à cette sortie seront remboursées pour autant qu'elles s'annoncent avant le 3 mars 1995 compris.

Remboursements : les remboursements des cours se feront à la permanence aux dates suivantes :

Jeudi 23 et 30 mars 1995

Sortie après-cours

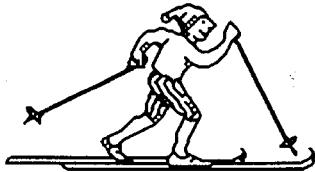
La première sortie après-cours aura lieu le **samedi 25 février, à Val Veni, en Italie**. Du soleil, du ski de 1200 à 2800 mètres,. Situé en face du Mont-Blanc, et naturellement une ambiance du tonnerre.

Dernière inscription **jeudi 23 février** (CHF 50.-) à la permanence. Aucune inscription ne sera prise dans le car. Ne pas oublier les papiers d'identité.

La deuxième sortie aura lieu le dimanche 5 mars à Villars. Sortie mixte soit libre pour les personnes voulant découvrir une station vaudoise en combinaison avec les cours mentionnés ci-dessus. Dernière inscription le 3 mars à la permanence (CHF 50.-).

Troisième sortie prévue le **samedi 11 mars** dans un cadre idyllique à l'entrée de la Tarentaise dans la belle station de **Val Morel** (CHF 50.-). Inscriptions permanence du 9 mars.

Les sorties suivantes seront publiées ultérieurement.



SKI de FOND

Sur les traces de la Transjurassienne

Une sortie ski de fond aura lieu à Bois d'Amont le samedi 18 février: Bois d'Amont, Le Brassur, le Risoux, Bellefontaine... et retour (ouvert à tous bons skieurs).

Départ en voiture de Saint Genis (Place Jean Monnet), à 9h.00, passage à Gex (en face de la poste) à 9h.15.

Concours

Le samedi 25 février, nous proposons un concours à La Vattay (14h.00). Dernier délai d'inscription, le jeudi 23 février, à la permanence.

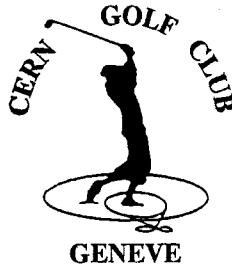


**RENEW
YOUR MEMBERSHIP FOR 1995**

This is the last reminder to club members to renew their membership for 1995 **BEFORE THE END OF FEBRUARY**, past this date all non renewed memberships will be removed and you will have to pay the 10.- enrolment charge.

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE POUR 1995

Ceci est le **dernier rappel** aux membres du club pour le renouvellement de leur cotisation pour l'année 1995 **AVANT LE FIN FEVRIER**, au delà de cette date toutes les anciennes inscriptions non renouvelées seront retirées de la liste et le droit d'inscription de CHF 10.- sera exigé pour toute réinscription.



The CERN Golf Club invites you to its

Annual General Meeting

**Tuesday, 28 February 1995 at 1 p.m.
TH Conference Room
bld. 4, 3-006**

Agenda

1. President's report
2. Treasurer's report for the 1994 financial year
3. Election of a new committee
4. Election of auditors
5. The 1995 season
6. Other business

All present and prospective members of the Golf Club are welcome.

* * *

Le Club de Golf du CERN vous invite à participer à

L'Assemblée générale annuelle

**Mardi 28 février 1995, à 13h00
Salle de conférence TH
bât. 4, 3-006**

Ordre de jour

1. Rapport du Président
2. Rapport du trésorier pour l'exercice 1994
3. Election du nouveau Comité
4. Election des vérificateurs aux comptes
5. La saison 1995
6. Divers

Tous membres et personnes intéressés par le Club de Golf sont bienvenus.



MUSICLUB

RECITAL DE CHANT

**MARDI 21 FEVRIER 1995, À 20H.30
Amphithéâtre du Bâtiment Principal**

par

Cornélia WERMELINGER - Soprano

et

Katia OPPLIGER - Piano

au programme

Mélodies de : **SCHUMANN
FAURE
DUPARC**

Entrée libre - Collecte

* * *

**GROUPEMENT DES ANCIENS
DU CERN**

La prochaine permanence du Groupement des Anciens du CERN se tiendra le :

**MARDI 7 MARS 1995
DE 14H.00 À 17H.00**

dans les locaux de l'Association du Personnel -
Bâtiment 64 R-010

COOPERATIVES

COOPIN

(Bât. 563)

Information COOPIN par VM: XNEWS (COOPIN

Heures d'ouverture: tous les jours de 13h00 à 16h30.

Jusqu'au 14 avril **ACTION KODAK "2 pour 1"** - 1 copie pour vous - la 2ème "gratuite" pour offrir. Lors d'un développement de film KODAK GOLD 24x36 avec tirage de photos 9x13cms (mat ou brillant).

Pour profiter de cette offre, n'oubliez pas de cocher DUO/PRINT sur votre commande.

Information CASIO - NOUVEAU

CASIO TP 3 - Walkman mini enregistreur de cassette avec haut-parleur intégré et système d'enregistrement déclenché par la voix.

CASIOCLUB U-200 - stéréo cassette player pour enfants à partir de 5 ans:

- système d'amplification des basses
- agrafe de ceinture + casque stéréo pour Frs 19.90

D'autres modèles de Walkmans avec radio, auto-reverse, à des prix très intéressants.

De nouveau en STOCK

Petite radio standard SR-127 - FM/MW/LW/SW, 9-12 band World receiver - Frs 93.50.

TRISA Travel, brosse dentaire électrique Frs 62.90. MIRAGE 1250 Silent, sèche-cheveux avec diffuseur d'air Frs 25.-, Hair Styles 200, set à coiffer à air chaud avec brosse à boucler donnant du volume Frs 45.90.

TRISA brosses à cheveux, brosses à dents pour adultes et enfants, fil dentaire, cure-dents.

NOUVEAU

Baume Suédois, avant et après l'effort. Le baume décontractant antiradicaux libres en usage externe.

Les ACTIONS SPECIALES OLYMPUS continuent :

- SZ-120 prix COOPIN Frs 498.- (P.V. Frs 648.-).

ainsi que les ACTIONS sur le chocolat :

- Plaques de 400grs LINDT (lait/lait-noisette-surf) pour Frs 5.90.-

En STOCK

- Choix de parapluies pour homme et femme.
- Choix de collants pour femmes 15den. et 60den.
- Choix de jumelles de vue.
- Choix de radioréveils

Gagnez du temps, pensez COOPIN.

AS-INTERFON

(Bât. 563)

Voyage CLIO

Le Stromboli et les Iles Eoliennes avec un accompagnateur spécialisé, vous découvrirez la fascination du spectacle volcanique dans un archipel qui est passé du trafic de l'obsidienne à celui des esclaves et sur les rivages duquel de nombreuses civilisations sont épanouies.

INTERFON vous propose 3 types de circuits :

- 8 jours du 15 au 22 avril (Pâques)
- 5 jours du 24 au 28 mai (Ascension)
- 5 jours du 1er au 5 juin (Pentecôte)

et un nouveau circuit à bord d'un voilier de 15 mètres :

- du 2 au 8 juillet et du 8 au 14 juillet.

Marché Leman-Voyages

LEMAN-VOYAGES possède 3 agences à :Ferney. Divonne, Saint-Genis (GEX VOYAGES), vous permettant de bénéficier de conditions préférentielles avec les Tours Operators suivants :

- SET TOURS FRAM
- TOURINTER
- EXOTISME
- UONI
- CROISITOURS
- OLLANDINI
- ASIA
- FRANTOURS
- DONATELLO
- HELIADES
- PACHA TOURS
- JET SET
- PAQUET COSTA,
- ROYAL TOURS,
- LAGRANGE
- BENETTE
- AUSTROPOLLI
- VAC FAR
- LATITUDES
- SEALINK

Vous pouvez aussi demander des voyages et arrangements à la carte, des billets d'avions, la location de véhicules, les opportunités du moment.

Restaurants

Plats conventionnés (déjeuner / lunch)

Semaine du 20 février

Restaurant Concessionnaire	no 1 COOP	no 2 DSR	no 3 Générale de Restauration
Bât. / bldg Site	501 Meyrin	504 Meyrin	866 Prévessin
Heures d'ouverture / <i>Opening times</i>			
Lu.-vendr./Mon.-Frid. Sam. / Sat. Dim. / Sun.	07h00 - 01h00 07h00 - 23h00 07h00 - 23h00	06h30 - 18h00 11h30 - 14h00 fermé/closed	07h00 - 18h00 fermé/closed fermé/closed
Repas servis/ <i>Meals served</i>	11h30 - 14h00 18h00 - 20h00	11h30 - 14h00	11h30 - 14h00
Prix	a) 7.00 FS b) 8.30 FS	a) 7.60 FS b) 8.70 FS	a) 20.50 FF b) 23.80 FF
Lundi Monday	a) Ragoût de dinde Riz Haricots verts b) Filet de plie pané Pommes nature Fenouils	a) Tranche de foie de bœuf en persillade Spätzli aux légumes Salade verte b) Filet de poulet poêlé à l'estragon Pommes paillasson Carottes baby	a) Friture d'éperlan sauce tartare Gratin de choux-fleurs b) Rôti de bœuf Pommes persillées Épinards CÉRVELLE D'AGNEAU EN PERSILLADE 28.00 FF
Mardi Tuesday	a) Lumpia de poulet Spirettes Légumes d'été b) Estouffade de bœuf aux poivrons Pommes berrichones	a) Beignets de merlan sauce tomate Pommes nature Salade verte b) Côte de porc viennoise Pommes frites Gratin de poireaux	a) Oeufs brouillés façon Magda Jardinière de légumes b) Sauté de bœuf à la créole Pommes mousseline Choux verts braisés SAUCISSE FUMÉE
Mercredi Wednesday	a) Vol au vent de foie de volaille Riz Courgettes b) Rôti de veau Polenta Jardinière de légumes	a) Boulettes de bœuf à la tunisienne Sémoule Salade verte b) Civet de lapin Pâtes au beurre Pois mangetout	a) Émincé de dinde au curry Petits pois à la française b) Côte de veau aux champignons Riz Blettes à la crème ENTRECÔTE GRILLÉE 30.00 FF
Jeudi Thursday	a) Brochette de chipolata de veau Spaghetti Haricots verts b) Navarin d'agneau Pommes boulangères Haricots verts	a) Ravioli au pistou Salade verte b) Carré d'agneau rôti Pommes savoyardes Ratatouille	a) Boulettes de bœuf Carottes à la crème b) Coq au vin Macaroni Endives au jus TRUITÉ MEUNIÈRE 28.00 FF
Vendredi Friday	a) Langue de veau sauce aux câpres Pommes mousseline Épinards à la crème b) Médailles de sole tropicale sauce aux crevettes Pommes nature Ratatouille	a) Chicken nuggets sauce tartare Pommes rissolées Salade verte b) Brochette de St-Pierre Riz à l'espagnole Bouquets de brocoli	a) Rognons de porc Haricots verts b) Aile de raie à la grenobloise Pommes boulangères Tomate provençale FAUX-FILET 340.00 FF

Calendrier hebdomadaire

1995

Weekly Calendar

A	Auditorium / bldg 500 Amphithéâtre / bât. 500	TH	Theory Conference Room / bldg 4 Salle Théorie / bâti. 4
C	Council Chamber / bldg 503 Salle du Conseil / bât. 503	AT	AT Auditorium / bldg 30, 7th floor Amphithéâtre AT / bâti. 30, 7e étage
P	PS Auditorium / bldg 6, 2-024 Amphithéâtre PS / bâti. 6, 2-024	PS	PS Auditorium / bldg 6, 2-024 Amphithéâtre PS / bâti. 6, 2-024

Derm
Assoc
Méd

CN CN Auditorium – bldg 31/3-005
Amphithéâtre CN – bâti 31/3-005

E ECP Conference Room, bldg 13/2-005
Salle de conférence ECP, bat. 13/2-005

Microcosm Conference Room, bldg 33/R-09
Microcosm Conference Room – Prévessin / bldg 864, 1st fl.
Salle de conférence Microcosm, bld. 33/R-09
Amphithéâtre SL – Prévessin / bld. 864, 1er étage

Y Conference Room / bldg 4
Théorie / bât. 4
auditorium / bldg 30, 7th floor
multithéâtre A/T / bâl. 30, 7e étage